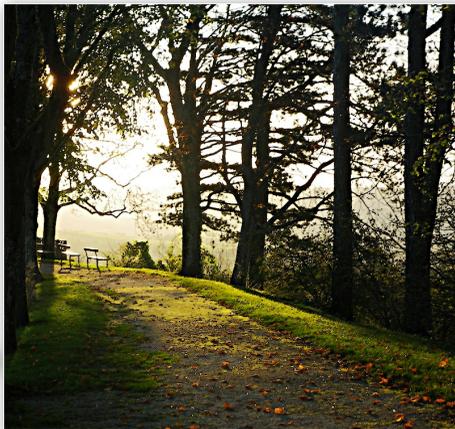


Automne 2015



Éditorial

Rappelez-vous, l'infolettre de l'été 2014 vous avait annoncé que la grande affaire de la rentrée serait d'introduire les randos bleues dans le programme. Randonnées adaptées à ceux qui veulent marcher moins vite, moins loin ou s'initier à la marche. Une année après, qu'en est-il ? Je crois pouvoir dire « que cela a marché » puisqu'un groupe de fidèles s'est constitué et se retrouve avec plaisir chaque lundi. Nous prenons ainsi le temps de lire et d'admirer les paysages, la flore et la faune éventuellement ou le patrimoine construit. Pour parfaire la convivialité, le dernier lundi du mois rassemble autour d'un repas, pique-nique aux beaux jours, restaurant aux moins beaux jours. Et ces moments sont très appréciés. La marche a alors lieu le matin.



Vous remarquerez, dans les programmes, que nous partons progressivement à la découverte du Pays de Colombey. Nouveau canton, nouveaux horizons.

Une autre grande affaire est le site des Randonneurs du Saintois. Une petite équipe pilotée par Michel Dormagen y travaille régulièrement depuis quelques mois déjà et « cela prend une belle forme ». Actuellement, nous peaufinons les fiches culture qui pourront être utilisées par les animateurs pour agrémenter leurs sorties de commentaires. Une « fichothèque », si vous me permettez ce néologisme, qui sera régulièrement enrichie.

Le 17 octobre a eu lieu la marche des Clubs de la Plaine, organisée par l'Astragale de Mirecourt. Beau parcours en soirée, repas en salle ensuite. Nous n'étions que 4 Randonneurs du Saintois. Ces réunions sont des moments importants, car ils permettent des échanges sympathiques et fructueux avec d'autres clubs. L'an prochain, cette manifestation devrait avoir lieu vers Monthureux-sur-Saône. Ne la manquez pas.

Au nom des Randonneurs du Saintois, je terminerai en souhaitant chaleureusement la bienvenue à plusieurs nouveaux adhérents ou futurs adhérents, ne doutant pas qu'ils trouveront rapidement leur place dans le groupe. Accueillir, c'est quelque part s'enrichir.

La campagne prend doucement de magnifiques couleurs et je vous souhaite de prendre plaisir à l'admirer, cette campagne. Plaisir précieux. Alors bel automne.

*Françoise Métrot
Vice-présidente*

NOS CHANTIERS

En liminaire, quelques mots sur le toilettage de nos statuts envisagé pour l'AG en février prochain. Il va principalement porter sur le nombre d'administrateurs et la durée de leur mandat qui est actuellement de 4 ans. La FFRandonnée propose maintenant des statuts type exactement adaptés à la pratique des différentes disciplines de la randonnée pédestre.

RANDONNEES

Le certificat médical

En tant que fédération sportive délégataire de l'activité randonnée, la FFRandonnée s'engage auprès de l'État et auprès du réseau à « *veiller à la santé des adhérents et à prendre les dispositions nécessaires à cet effet* ». Cela souligne la volonté de respecter ses devoirs de sécurité et de prévention vis-à-vis des licenciés. Vous savez déjà qu'il est désormais, pour les moins de 70 ans, valable 3 ans. C'est pour cette raison, sur proposition de Bernadette, administratrice, que nous allons considérer 2016 comme l'année 0 en vous demandant à tous de produire ce certificat médical avec le renouvellement de votre licence 2016. Vous serez « tranquilles » pour 3 ans. Fin 2018 seulement il vous sera fait la même demande pour la période 2019 / 2021. Sur le site www.ffrandonnee.fr vous pouvez trouver un modèle de certificat médical rédigé par la commission médicale de la FFRandonnée.

Veillez noter que l'enregistrement informatique de votre licence n'est désormais possible que si le certificat médical a été produit.

FORMATION

Le PSC 1 (Prévention, Secours Civique niveau 1)

Il est de même nature que le plus connu brevet de secourisme mais pas de même niveau. Le PSC 1 permet seulement d'acquérir en une journée et à proximité de chez vous quelques rudiments de secourisme. Dans notre club, nous nous sommes fixé la règle que, sauf expérience antérieure, les nouveaux accompagnateurs devaient suivre cette formation dont le coût (moins de 100 euros)

est désormais assuré conjointement par le club et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 54. C'est aussi l'occasion d'annoncer que notre club se prépare aussi à aider sur le terrain (carte, boussole) les candidats aux formations de la FFR pour être animateurs. N'hésitez pas à vous renseigner. Outre les adhérents randonneurs très expérimentés hors FFR nous avons maintenant plusieurs moniteurs potentiels ayant suivi les Stages FFR qui ne demanderont pas mieux de vous accompagner.

Impressions de stage SA1

C'est avec un peu de stress que le week-end du 19 et 20 septembre 2015, nous nous sommes rendues, Denise et moi, à BONZÉE (petite localité de Meuse) pour passer notre examen d'accompagnateur (d'animatrices) de randonnée niveau 1 sur chemin balisé ou reconnu.

L'examen fait suite à la formation initiale de 2 jours faite dans les Vosges en février 2014 et à la journée PSC1 (prévention secours civique de niveau 1).

En préalable au stage, au cours de cette année, nous avons dû préparer 3 randonnées avec feuille de route comprenant :

- le nombre de kilomètres
- le dénivelé
- le calcul d'azimut
- les passages délicats de notre itinéraire
- la durée approximative de la randonnée

Sur le terrain nous avons eu nos formateurs locaux Valérie, Claude et Jean-Claude qui nous ont aidé dans la lecture de carte, dans la lecture du paysage et dans l'orientation avec une boussole.

Sans leur aide, il aurait été difficile pour nous d'acquérir les connaissances nécessaires survolées lors du stage d'initiation.

Nous remercions aussi toutes les personnes du club qui nous ont encouragé et plus particulièrement Françoise, Jean-Claude et André.

Nous voilà diplômées et forts de cette expérience nous envisageons d'aller jusqu'au Brevet fédéral.

Si des adhérents sont tentés par l'aventure, n'hésitez pas, c'est enrichissant avec de bonnes décharges d'adrénaline...

Denise, Bernadette

PARTENARIATS

Le marché de Noël à Sion avec la Communauté de Communes du Pays du Saintois.

On ne présente plus le marché de Noël (cette année 12 et 13 décembre) et plusieurs institutionnels se sont étonnés de notre absence en 2014. Nous rectifions et nous serons cette année sur le stand de la CCPS qui veut bien nous accueillir et que nous remercions. Huit administrateurs ont déjà annoncé leur participation qui est ouverte à tout adhérent. Il suffit de vous faire connaître. Que faudra-t-il faire ? Assurer en binôme, une présence sympathique sur le stand, répondre aux éventuelles questions sur notre association et remettre le cas échéant une documentation. Ce n'est pas du tout une opération recrutement, il s'agit plus simplement, en qualité d'acteur local, d'être visible en évitant la politique de la chaise vide. C'est aussi une belle occasion de resserrer nos liens avec nos partenaires.

Le Service Civique avec le Conseil Départemental.

Nous en sommes aux préliminaires. De quoi s'agit-il exactement ?

Nous, qui pour la plupart avons cessé

d'occuper un emploi, sommes consternés devant les difficultés que doivent surmonter les jeunes – même diplômés – pour accéder au monde du travail. Le service civique sert en quelque sorte de tremplin. Nous n'avons pas la place ici pour détailler. Veuillez ouvrir le site www.meurthe-et-moselle.fr/fr/education-jeunesse/service-civique.html.

Pour faire court, ce serait pour nous sans débours, ni charge administrative, un contrat gagnant-gagnant : nous consacrons du temps et de l'attention pour initier des jeunes à des activités bénéfiques à notre association (recherches, entretien et balisage sentiers, comptabilité d'association, saisie informatique, organisation de manifestation etc). En contre-partie, les volontaires acquièrent – au-delà de l'expérience humaine – une véritable expérience de terrain qui les initie au monde réel du travail. C'est une offre du Conseil Départemental qui sera prochainement exposée au CA par Monsieur Bonneval. Bien entendu vous serez informés du devenir de cette offre. Enfin, compte-tenu de votre propre expérience professionnelle ou autre n'hésitez pas à vous porter candidat pour ce chantier humaniste s'il en est. Nous avons déjà une valeur ajoutée reconnue, la culture, pour quoi ne pas y ajouter la citoyenneté ?

INTERNET

Patrimoine de Lorraine : <http://patrimoine-de-lorraine.blogspot.fr>

Itinéraires de randonnées : www.rando.meurthe-et-moselle.fr

Institut français de l'environnement : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

BRÈVES

Grande Journée du Paysage.

Par invitation du Président du Conseil départemental de Meurthe-&-Moselle et du Préfet de la Région Lorraine des acteurs d'horizons variés, dont les Randonneurs du Saintois, se sont retrouvés le 25 septembre dernier pour témoigner et débattre des enjeux des Paysages actuels et futurs dans la Cité des Paysages, espace nouveau entièrement consacré à la découverte des paysages et de la biodiversité. Avec en toile de fond ce propos de M Proust : *« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages mais à voir avec de*

nouveaux yeux » (À la recherche du temps perdu), notre club a pu exposer pourquoi savoir lire une carte et se familiariser constamment avec la toponymie constitue de véritables sésames pour lire un paysage. Nous serons invités l'année prochaine et un document résumant les interventions de cette journée devrait prochainement voir le jour.

Assurances

Il faut lire sur la licence 2015/2016 que les garanties sont acquises jusqu'au 31/12/2016. Si nécessaire pour votre information, demander à Denise le détail de la note technique du lundi 12 octobre 2015.



CHEMIN FAISANT... SELAINCOURT

Niché au creux d'un vallon, Selaincourt est situé dans le canton de Colombey-Belles (Sud-Toulois). Village ancien puisque mentionné dès 836 comme appartenant à l'Abbaye de Saint

Epvre de Toul. Le nom de Selaincourt est formé de "Silini" ou "Siglini" qui serait le nom d'une femme germanique et de "curtis" qui veut dire "domaine".

C'est un village "sous les côtes" dont la longue rue du Bois est bâtie « le long d'une couche de terrain imperméable qui a donné naissance à bon nombre de sources ». Partagé en deux par le petit ruisseau du Poncé, ce village-rue a la particularité de former un cercle : la rue de l'Église se prolonge par la rue du Bois qui se prolonge elle-même par la rue du Moulin. Là, 2 possibilités : on arrive directement à l'église ou on prend la rue du Couard qui rejoint le début de la rue de l'église. Il est donc bien facile, par les beaux soirs d'été de faire « le tour du village »...



En 1750, l'église, la maison curiale et le cimetière dont « les brèches exposent à la profanation », sont dans un très piteux état. L'église est aussi trop petite pour accueillir les communautés de Selaincourt et de Dolcourt, son annexe, 450 personnes dont 165 enfants. La première pierre de la nouvelle église est posée en 1778 et l'église terminée en 1784, dédiée à Saint Epvre, 7^e évêque de Toul. Les vitraux datent de 1857. Trois cloches sonnent les heures et annoncent les offices. En 1855, pour y faire passer la route venant de Favières et de Colombey, le cimetière entourant l'église est transféré à l'entrée du village, mais le calvaire reste près de l'église où on peut encore l'admirer : calvaire double, face à la rue, au pied du Christ la Vierge qui pleure, Saint Jean et les donateurs, au dos Saint Epvre et 2 donateurs.

De nombreuses statues des XVII^e et XVIII^e siècles sont sur les murs des maisons : saint Hubert (1668) rue du Moulin, en face d'une belle ferme à la clé de voûte marquée 1707 et ornée de sculptures en façade, saint Gengoul rue de l'Église, une piéta rue

du Bois et, partout, de nombreux oculi et œil-de-bœuf, quelques vierges et croix sur plusieurs maisons sans oublier cette tête moyen-âgeuse incrustée dans le mur de l'église, et plus moderne, un chat au-dessus d'une porte d'habitation, rue du Bois.

Trois grands lavoirs et une belle fontaine sont dans le village très joliment décorés de fleurs, mais sans eau. Le gayoir est le repère de quelques grenouilles ou crapauds, en transit vers le ruisseau.

Le grand GAEC du Moulin est la seule exploitation agricole du village. La mairie a subi progressivement les transformations nécessaires pour la mettre en conformité. Une salle polyvalente adjacente permet de recevoir les diverses animations du Foyer rural et peut être louée pour des réunions familiales.

Une école des Sœurs a existé près de l'église jusqu'en 1906. Une école ménagère dite « Maison familiale de Selaincourt » également tenue par des Sœurs, avait été créée en 1940 au presbytère. Elle avait grande réputation, elle accueillait les jeunes filles de la région pour leur donner un enseignement pratique et soigné. Elle a été fermée en 1962. Maintenant encore, je rencontre des femmes qui y sont venues. Il y avait 4 cafés dans le village et une boulangerie, maintenant seuls 2 commerçants passent : le boulanger vient de Favières 3 fois par semaine et le boucher de Vézelize une fois.

L'école communale a été fermée en 1971. Un ramassage scolaire emmène les enfants à l'école et au collège de Colombey. L'animation du village est assurée par le Foyer rural. Une bibliothèque de prêt a été créée en 1996 et fonctionne toujours très bien. Le club informatique fait la joie des enfants et des adultes qui s'initient ou se perfectionnent. Dans l'ancienne école 3 logements sont habités en permanence. Un autre a été mis par la mairie à la disposition de la bibliothèque et du club Informatique. Le village compte 187 habitants au dernier recensement. La doyenne aura 96 ans en novembre.

Village fort agréable, entouré de verdure, dont on peut découvrir les richesses architecturales en se promenant paresseusement.

2015 – Monique HARDY

Sources : Henri LEPAGE « Les communes de la Meurthe » 1853
Monographie de M. DUBAS, instituteur au village en 1888.

Bernard PERRIN : « Histoire méconnue de nos villages » 3^e tome 1987

Jean-Pierre BUCHWEILLER : « Chroniques au fil du temps » 2005

Association Les Randonneurs du Saintois
20 rue du Petit Barmont - 54330 VEZELISE
06 83 42 81 57